



MunicipolWeb

Logiciel de gestion de la Police Municipale



Documentation Administrateur

***Mise à jour de vos rues
avec la BAN***





SOMMAIRE

SOMMAIRE 2

Introduction..... 3

Création de votre Base d’Adresse Locale 4

Mise à jour et publication de votre Base d’Adresse Locale sur la BAN 5

Mise à jour dans MunicipalWeb 5

Introduction

Nos différentes applications s'appuient sur le référentiel cartographique officiel de l'état
Il s'agit de la BAN = Base d'Adresses Nationale :

<https://adresse.data.gouv.fr/>

La Base Adresse Nationale est l'une des 9 bases de données du service public des données de référence. Elle est la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration.

Sa construction est assurée grâce à de nombreux partenaires et en premier lieu par les communes, seules autorités compétentes en termes d'adressage.

Par conséquent Logitud Solutions n'étant pas une collectivité, nous ne sommes pas habilités à mettre à jour les données de la BAN.

Pour des raisons d'intégrité des données et des statistiques fiables, nous ne permettons pas la modification directe du contenu du référentiel des rues dans nos applications.

Rappel réglementaire : La loi 3DS (anciennement appelée loi 4D) imposera à toutes les communes de fournir leurs adresses dans le format standardisé Base Adresse Locale, pour intégration dans la Base Adresse Nationale.

Création de votre Base d'Adresse Locale

Il est proposé aux communes de mettre en place un fichier répertoriant l'intégralité des voies et des adresses présentes sur leur territoire, une Base Adresse Locale.

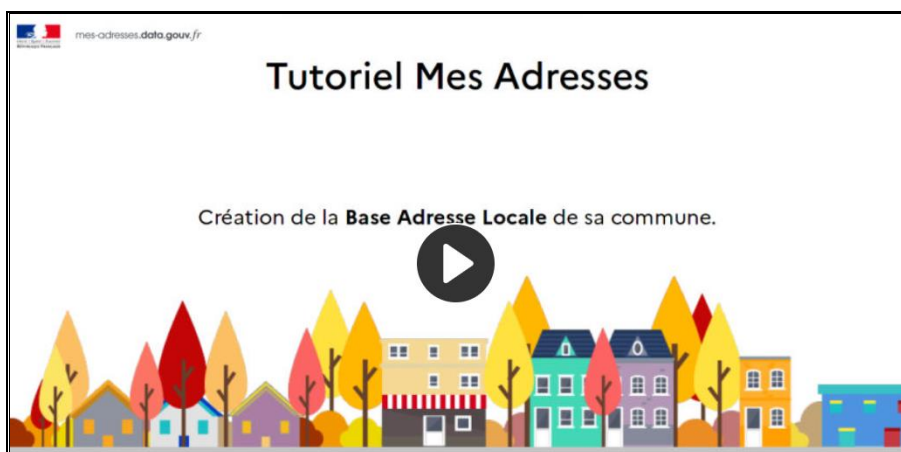
Des outils, dont certains sont libres, gratuits et ne nécessitant aucune compétence technique, permettent d'administrer la Base Adresse Locale (élu ou agent municipal habilité).

On peut récupérer et créer sa Base d'Adresse Locale à partir du site :

<https://mes-adresses.data.gouv.fr/>

Quelques vidéos de présentation sont disponibles à partir de ce lien :

<https://peertube.adresse.data.gouv.fr/videos/trending>



Mise à jour et publication de votre Base d'Adresse Locale sur la BAN

L'objectif dans cette étape est de rajouter la ou les rues manquantes afin de pouvoir en bénéficier sur MunicipolWeb

Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder au guide mis à disposition par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, qui vous permettra de publier votre rue sur la BAN :

[Guide de « Mes adresse »](#)

Mise à jour dans MunicipolWeb

Cette étape est automatique (vous n'avez rien à faire) car nous mettons à jour régulièrement la BAN dans le référentiel des rues de MunicipolWeb.

Pour des raisons de volume (la BAN contient toutes les rues de France) et de temps de traitement, cette mise à jour n'est pas journalière.

Aussi, nous pouvons à la demande, mettre à jour le référentiel BAN.

Veuillez formuler votre demande à l'adresse :

support-securite@logitud.fr